



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



22153566

le,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

16 DEC. 2022

 TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
 DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
 Greffe

N° d'entreprise : 0445 138 245

Nom

 (en entier) : **LES ERABLES ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF**
 (en abrégé) : **LES ERABLES ASBL**
Forme légale : **ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF**Adresse complète du siège : **Rue du Bois des Hospices, 5 7522 BLANDAIN**

Objet de l'acte : Nomination de 2 nouvelles administratrices, nomination du commissaire

Nomination de 2 nouvelles administratrices.

En date du 26/11/21, l'Assemblée générale accueille 2 nouvelles administratrices en la personne de Madame Annick Wagnon et Madame Sophie Leclercq.

Mme Wagnon et Mme Leclercq sont proposées au Conseil d'Administration et sont effectivement nommées à l'unanimité à cette date.

Nomination du commissaire. *en date du 18 juin 2022.*

Le Conseil d'administration confirme l'approbation de la lettre de mission et valide ainsi le mandat du Commissaire aux comptes, Mr Gauthier Braye, rue du Chemin Vert 70 à 7034 Mons pour un cycle de trois ans (année 2022-2023-2024) en succession du mandat de Mr Frédéric Meurée.

Decléty Bernard

Président de l'A.S.B.L. Texte

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).